

Sietom^{INFOS}

Réduire, réutiliser, recycler



ÉDITO	P.2
CHASSE AUX IDÉES RECUES	P.3
DECHETTERIES	P.4
TRI ET RECYCLAGE	P.5
MISE EN PLACE BACS D'ORDURES MÉNAGÈRES SUR TOUT LE TERRI- TOIRE	P.6/7

BIODÉCHETS	P.8/9
COLLECTE	P.10
COMMUNICATION/SENSIBILISATION	P.11
ACTUALITÉS	P.12

SIETOM77
Réduire, réutiliser, recycler

www.sietom77.com

Suivez-nous 



Avec le retour du printemps, l'activité de jardinage bat son plein. Se pose bien évidemment de nouveau la question du devenir des tontes de nos jardins. Mais est-ce aujourd'hui une vraie question ?

L'organisation de l'année dernière a montré que vous êtes nombreux à vous être emparés des alternatives de gestion des végétaux au jardin. L'enjeu environnemental consistant à ne plus jeter dans la poubelle d'ordures ménagères ce qui est recyclable ou valorisable est partagé par une grande majorité d'entre nous.

Les efforts de chacun ont permis une nette diminution du tonnage d'ordures ménagères à incinérer. Cette baisse se chiffre à près de 4 700 tonnes par rapport à 2023. Certes, elle est liée également à l'extension des consignes de tri qui permet depuis fin 2022 de déposer dans le bac jaune tous les emballages, mais ces derniers sont plus volumineux que lourds.

Nos pelouses, en revanche, sont en très grande partie gorgées d'eau. Les collecter, les transporter et les incinérer sont des aberrations écologiques. Il est de la responsabilité des élus de porter ce message.

Mais au-delà des messages et des décisions politiques qui orientent la gestion de notre collectivité, les résultats de l'année 2023 montrent que vous avez été de véritables acteurs à vous seuls. Les pratiques de compostage, paillage et tonte régulière du tapis vert de nos maisons, couplées aux apports des végétaux en déchetterie ont été les solutions individuelles les plus fortement mobilisées.

Parallèlement, une collecte temporaire a été mise en place pour accompagner certains foyers dans cette prise en main progressive des alternatives au jardin. Pour permettre une transition confortable, elle est maintenue une saison supplémentaire dans les mêmes conditions que l'année dernière.

Réflexes pour les uns, efforts pour les autres, tous ces gestes de prévention et de valorisation doivent se poursuivre même s'ils vont quelquefois à l'encontre de notre doux confort et de la simplicité qui consiste à mettre à la poubelle tout ce qui nous ennuie. Par avance, la nature vous en remercie...

Les temps ont changé et nous devons penser Réduction, Réutilisation et Recyclage pour apporter au futur de nos enfants une vision d'un environnement respecté et maintenir dans le même temps à un niveau acceptable notre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Les élus du SIETOM ont voté pour la 7^{ème} année consécutive des taux de TEOM sans augmentation tout en maintenant un service public quotidien de qualité. Le déploiement de la dotation en bac d'ordures ménagères apporte une nouvelle modernisation et améliorera notre environnement immédiat en favorisant la propreté de nos rues.

Je sais pouvoir compter sur le sens des responsabilités de chacun pour utiliser l'ensemble des services de la collectivité avec respect et accompagner le travail des équipes du SIETOM.

Dominique RODRIGUEZ
Maire de Presles-en-Brie
Président du SIETOM

Bien à Vous

Tirage : 64 000 exemplaires
ISSN 1622-0072
Dépôt légal : mai 2024
Publication du SIETOM de la Région
de Tournan-en-Brie

Siège social : 45, route de Fontenay
77220 Tournan-en-Brie
01 64 07 99 75 - info@sietom77.com

Directeur de la publication : Dominique Rodriguez
Rédacteur en chef : Sonia Brisson Perret en collaboration avec l'équipe du SIETOM
Commission Information : Dominique Becquart, Dominique Benoit, Jean-Claude Cocquelet, Christian Coquelet, Alain Green, Jacqueline Moerman, Marie-Laure Morelli, Jean-Claude Omnès, Lison Philippe, Dominique Rodriguez, Émilie Tilly.

Réalisation : Jean-Christophe Gernet
Impression : Imprimeries Morault (60), imprimé sur papier PEFC
Crédit photo : SIETOM, EcoDDS, Ecomaison, 123RF/Bowie15/Quaqshock/
Nikkytok/Remelo/Oledudko, ©Citeo/Jean-Michel de Forceville/Christian
Malette



LA CHASSE AUX IDÉES REÇUES

MODIFICATION DES FRÉQUENCES DE COLLECTE

FAUX : Le SIETOM va bientôt réduire les fréquences de collecte des ordures ménagères car le tri des emballages, la valorisation au jardin des végétaux et le tri en déchetterie font baisser le volume de cette poubelle.

VRAI : Le tri et la valorisation font bien maigrir la poubelle d'ordures ménagères mais des changements de fréquences ne peuvent s'envisager qu'avec du recul et en tenant compte des pratiques des habitants de nos 39 communes qui n'évoluent pas tous au même rythme.

Un tel projet de modification doit être travaillé en amont et n'interviendra pas avant 2026.

PRÉSENTATION DES BACS À CHAQUE COLLECTE

FAUX : Les bacs de tri ou d'ordures ménagères doivent être sortis à chaque collecte pour permettre leur ramassage.

VRAI : il n'y a aucune obligation de sortir son bac à chaque collecte. Chaque foyer présente son bac en fonction de son besoin dès qu'il est bien rempli. Certains foyers sortent leur bac d'ordures ménagères tous les 15 jours, voire une fois par mois pour les plus engagés dans la réduction des déchets.

Les bacs sont à présenter la veille de la collecte après 19h.

CARTE D'ACCÈS OBTENUE EN DÉCHETTERIE

FAUX : La carte d'accès est délivrée en déchetterie pour le nouvel habitant ou celui qui a perdu sa carte

VRAI : L'obtention d'une carte d'accès se fait par le biais de l'inscription sur notre formulaire en ligne dans la rubrique «vos services en ligne». La demande par voie postale est également possible. Le renouvellement se fait exclusivement par courrier. L'accès est autorisé dès réception de la carte.



DÉCHETTERIES

TRAVAUX DE PRINTEMPS

Vous allez faire des travaux ou projetez d'en faire ? Vous découvrez que votre ancien matériel est inutilisable ? Vous pouvez le déposer à la déchetterie. Les grandes enseignes de bricolage les reprennent également : contactez votre magasin favori pour connaître les modalités de reprise ou triez en déchetterie.

✓ Pinceaux, rouleaux, couteaux, bacs plats et camions à peinture



ARTICLES DE JARDIN

Avec les beaux jours, les jardins sont réinvestis. Peut-être avez-vous des accessoires vétustes à remplacer ? Il est possible de les apporter en déchetterie où ils seront revalorisés par un des organismes partenaires. Chacun trouve sa place grâce à l'information donnée par le gardien :

- ✓ Articles de jardin non électriques, non thermiques
- ✓ Outillages de jardin thermiques et électriques



HORAIRES MAI-SEPTEMBRE

Mai à septembre	9h-11h45 / 13h30 -19h				10h – 19h		9h – 13h
Fermées les jours fériés	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
PONTAULT-COMBAULT	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
ROISSY-EN-BRIE	✓	✓	X	X	✓	✓	✓
OZOIR-LA-FERRIÈRE	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
GRETZ-ARMAINVILLIERS	✓	✓	X	X	✓	✓	✓
ÉVRY-GRÉGY-S/YERRES	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
FONTENAY-TRÉSIGNY	X	X	✓	✓	✓	✓	✓

Fermeture les jours fériés : 1^{er}, 8, 9 et 20 mai – 14 juillet – 15 août

TRI ET RECYCLAGE

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS LE BAC JAUNE

Depuis octobre 2022, tous les emballages peuvent être déposés dans le bac jaune.

Où en sommes-nous après plus d'un an de nouvelles consignes ?

🔄 Près de 3 500 bacs ont été livrés aux foyers depuis début 2022 pour anticiper ces nouvelles consignes et répondre dans la pratique à vos demandes d'adaptation. N'hésitez pas en cas de besoin à demander un changement de volume sur SIETOM77.com à la rubrique «vos services en ligne».

🔄 17 % d'emballages supplémentaires ont été déposés dans le bac jaune en 2023, ce qui représente un ratio de plus de 5 kg par habitant comparativement à l'année précédente.

X Attention toutefois : les mouchoirs et serviettes en papier retrouvés dans les bacs doivent être mis dans les ordures ménagères.

VOS VÊTEMENTS ONT DE L'AVENIR

Un avenir à choix multiple : vente, réparation et don.

21 kg par habitant sont encore jetés dans les ordures ménagères. Des solutions existent sur le territoire pour ces Textiles, Linges de maison et Chaussures (TLC) telle que la borne à vêtement mais aussi des points de récupération associatifs. Y déposer vos TLC permet leur réutilisation ou leur recyclage. Contrairement aux idées reçues, même en mauvais état, vous pouvez les déposer.

Le bon geste en 2 étapes :

1. Rendez-vous sur refashion.fr/citoyen pour trouver le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous

2. Déposez vos textiles selon les consignes :

✓ Textiles propres et secs dans un sac fermé (30l)

✓ Chaussures liées par paire dans un sac fermé (30l)

X Pas d'articles humides ou souillés



Les consignes à suivre

Vous pouvez déposer

Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)

Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)

Même usés, ils seront valorisés à plus de 99%

MERCI

Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés

Que deviennent vos dons ?

MISE EN PLACE DES BACS D'ORDURES

PHASE 1

Les habitants de **Pontault-Combault et Roissy-en-Brie** ont été les premiers à s'inscrire en fin d'année dernière pour recevoir le nouveau bac. La priorité a été donnée aux habitats individuels. Si vous faites partie des rares foyers à ne pas avoir été livrés, n'hésitez pas à nous contacter pour nous le signaler.

Les professionnels sont en cours de livraison.

La dotation des habitats collectifs est gérée entre les gestionnaires / bailleurs / syndicats de copropriété et le SIETOM pour répondre au mieux aux contraintes logistiques de chacun.

PHASE 2

Les inscriptions ont commencé en début d'année pour les habitants de **Chevry-Cossigny, Férolles-Attilly, Gretz-Armainvilliers, Lésigny, Ozoir-la-Ferrière, Pontcarré, Servon et Tournan-en-Brie**.

Les livraisons sont en cours et s'échelonnent jusqu'à l'été.

Pour mémoire, deux possibilités vous sont proposées pour l'inscription :

- Le site enquete9.com
- La plateforme téléphonique 01.85.94.00.65 du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h

PHASE 3 : JUIN À DÉCEMBRE 2024

Les communes suivantes seront concernées à partir du mois de juin et jusqu'à la fin de l'année :

Andrezel, Argentières, Beauvoir, Bernay-Vilbert, Champdeuil, Les Chapelles Bourbon, La Chapelle Iger, Châtres, Chaumes-en-Brie, Coubert, Courpalay, Courquetaine, Crèvecœur-en-Brie, Crisenoy, Evry-Grégy-sur-Yerres, Favières-en-Brie, Fontenay-Trésigny, Grisy-Suisnes, Limoges-Fourches, Lissy, Liverdy-en-Brie, Marles-en-Brie, Neufmoutiers-en-Brie, Ozouër-le-Voulgis, Presles-en-Brie, Rozay-en-Brie, Soignolles-en-Brie, Solers et Yèbles.

Pour être informé du démarrage de la phase 3, n'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter ou à consulter le site internet du SIETOM. Un boîtier vous informera également du lancement de l'opération sur votre commune.



LES DIFFÉRENTES ETAPES

- 1 Réponse à l'enquête dès réception du courrier ou de la newsletter**
Vous vous inscrivez pour recevoir votre bac
- 2 Annonce de livraison**
Un courrier est déposé dans votre boîte aux lettres une semaine avant la livraison
- 3 Livraison**
Votre bac est livré devant votre habitation
- 4 Utilisation immédiate du bac pour la collecte**



MÉNAGÈRES SUR TOUT LE TERRITOIRE

LA TAILLE ADAPTÉE

L'indication du nombre de personnes vivant dans le foyer est essentielle pour dimensionner le volume du bac.

Augmenter le nombre d'habitants du foyer pour assurer un volume plus important à collecter expose le foyer au risque de recevoir un bac beaucoup trop grand et encombrant.

C'est la raison principale pour laquelle, à peine le bac livré, le service maintenance est déjà obligé de procéder à des changements.

Pour les familles dont le volume d'ordures ménagères est très en dessous de la moyenne, le volume préconisé est le plus petit : un bac de 120 litres. Cette taille est le minimum requis techniquement pour permettre l'accroche au lève-conteneur.

UN SERVICE HOMOGÈNE

Le SIETOM dote en bac d'ordures ménagères 39 communes, soit plus de 63 000 foyers.

Comme pour le tri sélectif collecté dans les bacs jaunes et verts, il est indispensable que les contenants soient les mêmes pour l'ensemble de la population afin d'avoir un service et un parc de contenants homogènes et normés.

Les habitants déjà propriétaires d'un bac peuvent tout à fait le conserver, mais pour une autre utilisation que les ordures ménagères. Cette collecte se fera, après une phase transitoire, uniquement dans le bac mis à disposition par le SIETOM.

Votre nouveau bac a été livré ? Utilisez-le dès maintenant.

UN BAC PUCÉ

Sur le plan pratique, la puce a pour vocation de permettre le rattachement du bac à l'habitation et faciliter son identification.

Elle permettra à notre service maintenance d'assurer un suivi et une gestion optimisés lors des interventions sur rendez-vous pour des réparations ou changement de volume.

La puce n'est pas synonyme de mise en place dans le même temps de la tarification incitative.

Les élus du SIETOM n'ont voté aucune modification du système de financement du service qui reste la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères intégrée à la Taxe Foncière.

BONNE NOUVELLE POUR TOUS !

LE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES ARRIVE CHEZ VOUS

COMMENT OBTENIR MON BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES ?

Dès aujourd'hui, je remplis le questionnaire :

- sur le site www.enquete9.com
- OU
- j'appelle le **01 85 94 00 65**

du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h

IMPORTANT

La PARTICIPATION à cette enquête est **OBLIGATOIRE** pour recevoir le bac qui sera indispensable, à terme, pour une collecte homogène sur toutes les communes.

SIETOM 77
Syndicat Intercommunal
Schapier

BIODECHETS

LA VALORISATION DES RESTES ALIMENTAIRES

La loi AGECL dite loi anti-gaspillage, prévoit que tous les habitants puissent avoir à leur disposition une solution de tri des biodéchets pour permettre leur valorisation et éviter leur élimination avec les ordures ménagères.

Sur les 39 communes du SIETOM, l'enjeu de diminution dans les ordures ménagères et l'objectif de valorisation sont mesurables grâce à la caractérisation sur les déchets de l'année 2023 :

27 kg/hab/an de restes alimentaires sont encore présents dans notre poubelle (*).

La collectivité et ses élus répondent à leur obligation envers les citoyens en proposant deux solutions qui font leurs preuves.

DU BIOSEAU AU COMPOSTEUR

Près de 2 tonnes ont été déviées des ordures ménagères en 4 mois par 65 foyers volontaires qui ont pesé leurs restes alimentaires et les ont valorisés en compostage.

En habitat collectif, **le compostage partagé a permis à 12 foyers volontaires de dévier et valoriser 272 kg** de restes alimentaires sur la même période.

L'APPORT VOLONTAIRE

Lorsque le compostage n'est pas possible, le SIETOM a souhaité tester la solution des points d'apport volontaire.

8 points test ont été installés sur Chevry-Cossigny, Coubert, Fontenay-Trésigny, Pontault-Combault (2), Rozay-en-Brie, Solers et Tournan-en-Brie.

En moins de 4 mois de test, ils ont permis de valoriser 1,66 tonne de restes alimentaires.

Ce dispositif doit à présent être étudié à l'échelle des 39 communes du SIETOM.



Les préparations de repas



Les restes de repas



Les produits alimentaires périmés et autres (sans emballages)



(*) Ratio kg/habitant d'ordures ménagères collectées en 2023 : 235 kg

BIODECHETS

LA GESTION DES VÉGÉTAUX AU JARDIN

Les végétaux peuvent être valorisés grâce aux pratiques de gestion au jardin. Celles-ci ne nécessitent ni déplacement en déchetterie, ni recours à une collecte spécifique. Cette autonomie est permise grâce à plusieurs solutions à combiner :

🌱 La tonte mulching

🌱 Le paillage

🌱 Le broyage

🌱 Le compostage

Toutes ces alternatives à la collecte et au dépôt en déchetterie sont détaillées à la rubrique Prévention/Végétaux sur www.sietom77.com.

A la théorie, le SIETOM associe plusieurs fois dans l'année des ateliers pratiques comme celui proposé lors de la quinzaine du compostage et prochainement lors de la journée portes ouvertes.

LES COMPOSTEURS

Le SIETOM poursuit ses dotations et sensibilisations sans interruption malgré les tensions sur l'approvisionnement en composteurs liées aux difficultés de production des fournisseurs sur le plan national depuis l'annonce de la loi AGECL.

→ 1 383 nouveaux foyers ont reçu un composteur en 2023 (45 % de plus qu'en 2022)

→ 472 foyers ont été formés depuis le début de l'année (23 % de plus qu'en 2023 à la même période)

Le stock de composteurs en plastique permet de répondre à la demande des premières dotations. Les délais de fabrication des composteurs en bois reportent leur disponibilité immédiate mais leur livraison devrait intervenir fin mai.

Le compostage permet la valorisation de tous les biodéchets générés par les foyers. Il reste la solution la plus efficace, la plus naturelle et la moins coûteuse pour permettre le retour au sol de la matière organique.



Avec le soutien de la



COLLECTE

LE REGARD DU PROFESSIONNEL

Les équipages ont livré leurs premières impressions sur les effets de la mise en place des nouveaux bacs d'ordures ménagères.

La présentation des bacs sur le trottoir apporte un véritable changement sur la perception de la propreté des rues.

Les bacs sont plus facilement repérables que les sacs quelquefois cachés par les véhicules en stationnement ou positionnés sur les haies.

Plus léger, plus propre, le bac s'accroche au lève-conteneur de la benne et améliore les conditions de collecte.

LA PRÉSENTATION DES BACS

Quelle que soit la collecte, les équipages ont besoin de votre collaboration pour assurer leur mission dans de bonnes conditions.

👍 Le bac doit être accessible, sur le trottoir proche de la rue et non derrière les voitures

👍 Les véhicules stationnés doivent laisser une distance suffisante entre eux pour permettre l'accès au trottoir

👍 Les sacs d'ordures ménagères sont à mettre dans le bac et non laissés sur le trottoir.

LE SAVIEZ-VOUS ?

2 540 tonnes d'encombrants ont été collectées en 2023.

Après leur collecte à votre porte, les encombrants ne prennent pas le chemin de la déchetterie.

Ils sont dirigés vers une Unité de Stockage de Déchets Non Dangereux où **seuls 10 % seront recyclés** (bois, carton, ferraille). **Le reste est enfoui dans le sol dans des casiers étanches.**

Une grande partie des déchets déposés à la collecte des encombrants pourrait être recyclée car **dans nos déchetteries, nous valorisons 75 % des déchets.**



Enfouissement des encombrants

COMMUNICATION / SENSIBILISATION

UNE ANNÉE SCOLAIRE RICHE EN ANIMATIONS

146 animations scolaires et extra scolaires auront été dispensées pour l'année **2023-2024**.

Fin juin, 3 470 enfants auront été sensibilisés aux questions environnementales et à la gestion et prévention des déchets.

Le SIETOM a renouvelé ses animations et propose des ateliers théoriques et pratiques adaptés aux enfants à partir de la grande section de maternelle. **Les thématiques du tri des emballages, du papier ou encore du compostage sont abordées et adaptées en fonction des niveaux scolaires.**

ECO-EXEMPLARITÉ DE VOS COMMUNES

Le SIETOM a accompagné depuis l'année dernière plusieurs communes du territoire (Ozoir-la-Ferrière, Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, et Tournan-en-Brie) en sensibilisant les agents communaux au tri des emballages et du papier.

Plus de 250 agents ont bénéficié des sensibilisations qu'ils ont pu mettre en pratique au moyen d'installation de matériels (sacs de pré collecte, bornes d'apport volontaire...).

Grâce à l'éco-exemplarité des communes, plus de 8 tonnes de papier ont pu suivre la voie du recyclage.

POUR ÊTRE BIEN INFORMÉ

En complément du SIETOM infos qui paraît 2 fois par an, vous pouvez vous informer en nous suivant sur Facebook, en vous abonnant à notre newsletter ou en vous connectant sur www.sietom77.com.

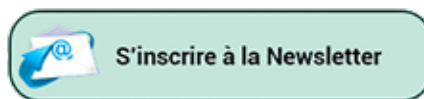
Les réseaux sont un moyen pratique pour aller chercher de l'information. Nous vous invitons à rester vigilants néanmoins quant aux fausses idées ou interprétations qui circulent sur les groupes.

N'hésitez pas à nous contacter directement au 01.64.07.99.75 ou par mail à l'adresse info@sietom77.com.

Un sujet vous intéresse plus précisément et vous souhaiteriez qu'on le développe ? N'hésitez pas à nous partager votre idée en envoyant un mail à info@sietom77.com.



www.sietom77.com



ACTUALITÉS

SAMEDI 1^{er} JUIN 2024

Accueil de 9h30 à 16h00

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Les olympiades



AU PROGRAMME DE NOS JEUX :

STAND OFFICIEL

Accueil par nos hôtes et hôtesse pour faciliter votre parcours de tri dans notre village olympique

LA COURSE AUX MÉNINGES : L' ESCAPE GAME

Vous aurez 30 minutes pour faire vos preuves en solo ou en équipe

COACHING POUR LES SPORTIFS À LA MAIN VERTE ET ACRO-PORTÉ DE COMPOSTEUR

Sessions coaching compostage et gestion des végétaux de 10h à 11h00 et de 14h30 à 15h30 (inscription obligatoire sur www.sietom77.com)

TRI-ATHLÈTES À PÉDALES

A bord de nos bolides pour petits et grands, entraînez-vous au tri sur notre circuit

LE CYCLISME SUR PISTE

En danseuse sur notre vélo smoothie, gagnez votre ravitaillement rafraîchissant

NOS RIPEURS MARATHONIENS

Venez rencontrer nos sportifs et leur matériel et deviner leurs performances au lever de poids et à la course à pied

LE PLATEAU TECHNIQUE

Bilan d'agilité aux jeux de lancer

NOTRE COMPÉTITEUR TRITOU

Déambulation, tours de magie et spectacle pour animer cette journée

COMPÉTITION QUIZ 2024

Testez vos connaissances sur le tri en déchetterie et défiez vos adversaires

